

DOSSIER DE PARTICIPATION

CONCOURS 11 NOVEMBRE 2010



cidem.org



INFORMATIONS UTILES

Etablissement scolaire : Collège Grégoire de Tours

Adresse postale : 2 Rue du collège, 67520 Marlenheim

Adresse email : marie.harter@voila.fr

Nom de l'enseignant : Christine, Marie Harter

Classe :3^e1

Nombre d'élève :26

DOCUMENTS

Photo du monument seul :



Photo des élèves devant le monument :



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

I - Le projet est proposé à la classe qui y adhère avec enthousiasme

Dans le cadre du programme d'histoire de la classe de 3^e, l'enseignante a commencé le cours sur la Première Guerre mondiale en septembre en proposant aux élèves volontaires de réaliser des recherches sur le monument aux morts de leur commune (les élèves du collège proviennent de 8 communes différentes). Ce travail devait être accompagné d'une photographie du monument aux morts et envoyé par mail à l'enseignante, ce qui permettait en plus de valider des compétences dans le cadre du B2I (Brevet informatique et internet). 7 élèves ont envoyé leurs travaux sur les monuments de Wangen, Dahlenheim, Balbronn et Marlenheim.

Mi-octobre, l'enseignante prend connaissance du concours organisé par le CIDEM. Celui-ci rejoint totalement la démarche déjà initiée en classe, tout en permettant de l'approfondir. De plus, le monument aux morts ainsi étudié pourrait être choisi par les élèves qui le souhaitent comme sujet d'oral à l'épreuve d'Histoire des arts du diplôme national du brevet. L'enseignante propose donc à la classe de participer au concours. Réponse enthousiaste, immédiate et unanime : la classe décide d'y participer.

Mais quel monument choisir puisque chacune des huit communes de résidence des élèves en possède un ? La classe choisit de travailler sur le monument aux morts de Marlenheim pour plusieurs raisons : c'est le monument qui est connu par le plus d'élèves de la classe, car même sans forcément habiter Marlenheim, la plupart sont déjà passés devant, et il est surmonté d'une statue, ce qui leur paraît intéressant.

II- Les élèves rencontrent Monsieur le Maire et une personne ressource, et effectuent des recherches sur le monument

Un groupe d'élève décide de prendre contact par mail avec la mairie pour avoir accès aux archives sur le monument aux morts. Madame la Directrice générale des services propose en retour un rendez-vous avec M. le Maire et avec le Lt-Colonel Georges-Bernard Krantz, adjoint au Maire honoraire, ancien responsable du Cercle d'histoire locale et président des Anciens Combattants, qui connaît particulièrement bien l'histoire du monument. En revanche, elle les

dissuade de consulter les archives de la commune dont l'accès serait long et laborieux.

Une délégation de 4 élèves, accompagnés de leur enseignante, se rend donc à la Mairie. Les élèves peuvent poser des questions au Lt-Colonel Krantz, qui les éclaire sur la grande spécificité des monuments aux morts alsaciens en général, et sur l'originalité de celui de Marlenheim en particulier. Il leur remet également un mémoire de maîtrise réalisé quelques années plus tôt par une étudiante en histoire, Aurélie Plaza. Tous les documents d'archives se rapportant au monument aux morts de la commune y sont reproduits : une chance pour les élèves qui les découvrent avec intérêt. Puis, Monsieur le Maire propose aux élèves de participer à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice, et pourquoi pas d'y prendre la parole.

Par groupes, les élèves se partagent l'étude de l'histoire de notre monument. Certains se donnent rendez-vous à la médiathèque de Marlenheim le samedi et y dénichent des ouvrages précieux. Son histoire s'avère mouvementée ! Une synthèse des recherches est effectuée en classe. La voici :

Recherches sur le monument aux Morts de la ville de Marlenheim

Définition :

Un monument aux morts est érigé pour honorer les soldats, et plus généralement les personnes, tuées ou disparues par faits de guerre. Les monuments aux morts en France perpétuent le souvenir de la Grande Guerre et offrent un lieu aux commémorations du 11 novembre 1918 puis des guerres ultérieures. Ils nous éclairent sur l'esprit des Français aux lendemains de la 1^{ère} guerre mondiale.

Situation :

Le monument aux morts de Marlenheim est situé place de la liberté, proche et à égale distance de la Mairie et de l'église, au cœur de la ville.

Date de construction :

Le monument actuel a été inauguré le 5 septembre 1948 mais il s'agit en fait de la reconstruction du monument aux morts initial érigé en 1923.

Description :

➤ Le monument aux morts est construit sur un soubassement de dalles de grès qui forment un « escalier » sur lequel est construit le socle du monument, surmonté de la statue de Jeanne d'Arc à cheval.

➤ La statue de Jeanne d'Arc mesure 2,25m, étendard non compris. Elle est en fonte de fer.

➤ Le socle du monument est en grès blanc des Vosges. Il a une forme rectangulaire et ses dimensions sont 1,80m sur 1,10m.

On observe sur les 4 côtés du socle :

➤ Devant : l'inscription « Aux enfants de Marlenheim, victimes des guerres 1914-1918, 1939-1945 », puis la plaque « À la mémoire des incorporés de force morts à Tambow et dans les autres camps de Russie 1943-1945. » posée le 13 juillet 1991 ainsi qu'une petite niche renfermant de la terre de Tambow. Le camp de Tambow est un camp de prisonniers situé en Russie, où les Malgré-Nous alsaciens et mosellans combattants sur le front russe sous l'uniforme allemand ont été retenus dans de très dures conditions.

➤ Sur le côté gauche : les noms des 41 soldats tués en 1914-1918 dans l'ordre alphabétique.

➤ Sur le côté droit les noms des soldats de la deuxième guerre mondiale dans l'ordre hiérarchique.

➤ Derrière : le nom des trois victimes civiles tuées en 1939-1945, et en bas : « inauguré le 5. 9. 1948 par M. R. Paira, préfet du Bas-Rhin sous M. R. Klein, Maire »

Une plaque reproduisant le texte de l'appel du Général de Gaulle est posée à droite du monument.

Pourquoi le monument aux morts de Marlenheim est-il très original ?

Il est original par plusieurs aspects :

➤ **Le choix de la dédicace** : « Aux enfants de Marlenheim, victimes des guerres 1914-1918, 1939-1945 » est très particulier.

On ne retrouve pas en Alsace-Moselle l'inscription courante « Morts pour la France » qui figure sur la plupart des monuments aux morts français. Celle-ci est remplacée par des formules plus neutres comme « À nos mort » ou « Morts pour la Patrie ». En effet les monuments alsaciens regroupent sur une même stèle les noms des militaires originaires du village quel qu'ait été leur uniforme. Lors de la Première Guerre mondiale, les soldats alsaciens combattaient sous l'uniforme allemand car l'Alsace était allemande depuis 1871. Lors de la 2^{nde} guerre mondiale, des Alsaciens ont combattu sous l'uniforme français en 1939-1940, et aussi sous l'uniforme allemand, car l'Alsace étant annexée de fait au Reich, le décret du 25 août 1942 oblige les jeunes alsaciens à s'enrôler dans la Wehrmacht. Ce sont les Incorporés de force qu'on appelle aussi les « Malgré-Nous ».

L'inscription : « Aux enfants de Marlenheim, victimes des guerres 1914-1918, 1939-1945 » met l'accent sur l'origine de l'hommage : c'est la commune, c'est-à-dire les citoyens qui honorent la mémoire des héros du village.

➤ **Le choix de la statue : celle de Jeanne d'Arc**

Le monument aux morts est surmonté de la statue de Jeanne d'Arc, comme celui d'Odratzheim, ce qui est très rare en France. En effet, la plupart des monuments aux morts français sont surmontés de la représentation d'un poilu ou d'un coq victorieux, qui évoquent directement la France.

Le choix de Jeanne d'Arc est symbolique à plusieurs égards. Jeanne d'Arc est lorraine et la Lorraine partage avec l'Alsace une histoire particulière : ces deux régions étaient Allemandes pendant la Première Guerre mondiale. Pour honorer la mémoire des soldats alsaciens tombés sous l'uniforme allemand, le choix d'un « poilu » ne convenait évidemment pas.

L'effigie de Jeanne d'Arc fait référence à la libération de la France envahie par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453), ce qui n'est pas anodin en 1923 alors que l'Alsace sort à peine de plusieurs décennies de présence allemande.

De plus, Jeanne d'Arc est une sainte catholique alors qu'un monument aux morts est un symbole républicain et donc laïc. Mais cela ne pose pas de problème en Alsace car n'étant pas française en 1905, elle n'a pas reconnu la loi de séparation de l'Église et de l'État. (C'est d'ailleurs pour cela qu'au collège sont dispensés des cours d'enseignement religieux catholique et protestant).

➤ **Son histoire est incroyable : détruit par les nazis en 1940, il est reconstruit à l'identique en 1947 !**

Dès 1921, c'est-à-dire presque immédiatement après la fin de la guerre, la commune de Marlenheim s'empresse de commencer les premières démarches pour la construction d'un monument aux morts. En cela, elle participe au mouvement général qui fait que 30 000 monuments aux morts sont construits dans les années 1920 en France.

Le socle du monument est réalisé par le sculpteur Louis Rudloff de Westhoffen (un village proche de Marlenheim) et la statue de Jeanne d'Arc portant heaume et bannière est réalisée par une entreprise spécialisée dans les statues religieuses à Vaucouleurs (Meuse). Celle-ci explique dans une lettre adressée au maire de Marlenheim le 12 novembre 1921, qu'elle fait une faveur en maintenant ses tarifs car « *la main d'œuvre augmente sans cesse (...) en raison de la rareté des ouvriers (...) conséquence de cette terrible guerre qui a fait beaucoup de victimes dans notre personnel.* » (**Annexe 1**).

Le monument aux morts est inauguré le 24 juin 1923 au cours d'une cérémonie grandiose à laquelle participait tout le village. Il était érigé place du Kaufhaus et a coûté 17 800 F de l'époque, payés par la commune.

Mais en juin 1940, Marlenheim, comme le reste de l'Alsace-Moselle est annexée par les nazis. Cela veut dire que ses habitants font désormais partie du Reich allemand. Il leur est désormais interdit de parler français par exemple. Dans ce contexte, on comprend facilement pourquoi le monument aux morts de

1923 est tout de suite détruit ! On érige à la place, dans le square à côté de l'actuel presbytère, un monument à la gloire du Reich. Pour cela, on coupe l'arbre de la liberté qui s'y trouvait ! Le monument nazi est constitué d'un socle carré surmonté d'une colonne de deux mètres de haut portant en son sommet l'aigle allemand. Les pierres utilisées pour ce monument proviennent en partie de monuments juifs, sans qu'on ait pu aujourd'hui établir leur provenance précise.

Le 23 novembre 1944, dans l'après-midi même du jour où Marlenheim est libérée, ce monument est détruit par la population.

Dès le 6 février 1947, le conseil municipal commence les démarches pour reconstruire un monument aux morts. Les fonds proviennent des dommages de guerre, de la commune et d'une souscription. Le sculpteur retenu est Albert Ruscher, de Wasselonne. Par une chance inouïe, on retrouve chez le fondeur de 1923 le moule qui avait servi à créer la première Jeanne d'Arc. On conserve les dalles du monument précédent. Il est inauguré le 5 septembre 1948.

Sources :

- Plaza Aurélie, avec GB Krantz, *Mémoire sur le monument aux morts de Marlenheim*
- *11 Novembre - Commémorer l'Armistice de 1918*, Malesherbes Publications - Association Civisme et démocratie CIDEM, 2008

III- Les élèves préparent la cérémonie commémorative : répartition des tâches et rédaction du discours

Toute la classe se mobilise pour organiser sa participation à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice qui est organisée à Marlenheim chaque année, pour des motifs de commodités calendaires, le 1^{er} novembre (elle a donc lieu pendant les vacances scolaires) :

- Des élèves restent en contact avec la mairie pour les modalités pratiques de la cérémonie (À quelle heure faut-il être présent ? Où faut-il se placer ? Quand faudra-t-il lire le discours ?...).
- D'autres mobilisent leurs parents pour les accompagner et les filmer.
- Les élèves décident que leur discours portera sur l'histoire du monument aux morts.

Le discours est alors écrit collectivement en classe grâce aux recherches préalables. Le texte du discours figure en **Annexe 2**.

IV- Participation de la classe à la cérémonie commémorative de l'Armistice

Le 1^{er} novembre 2010 (pendant les vacances scolaires), quatorze élèves de la classe sont présents autour du monument aux morts, avec des parents et des amis également. Spontanément, sept élèves volontaires se répartissent la parole pour la lecture du discours.

Les élèves font preuve d'un grand sérieux. Voici par exemple Anaïs, Émily et Quentin en action :



Certains ont eu le trac ! Lors du compte-rendu de la commémoration en classe, Guillaume écrit : *« Quand j'ai vu toutes ces personnes, et que j'étais là devant le pupitre, j'ai d'abord évalué mes chances de m'échapper discrètement. Elles étaient évidemment nulles, alors le stress s'est enfui et j'ai commencé à prendre du plaisir à être ici, à ce moment là, et j'ai lu. Mon « discours » terminé, j'en redemandais presque. Puis le maire nous a succédé et a parlé du soixante-dixième anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. (...). Je me demande sur quoi portera le discours l'an prochain... ».*

Tous sont fiers et heureux d'y avoir participé !



Un montage vidéo est réalisé pour garder une trace de la participation des élèves à la commémoration. Ce montage est mis sur le site « Youtube » et il est visible à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/watch?v=L2XT618QkqE> . Un lien direct depuis le site internet du collège (<http://www.gregdetours.com>) permet à l'ensemble de la communauté scolaire de le visionner directement.

Un élève se charge de rédiger et de faire publier dans le quotidien régional « *les Dernières Nouvelles d'Alsace* » (DNA) un article relatant leur participation à la cérémonie. Il paraît le 10 novembre 2010.

DNA / Mossig et Hasel

MARLENHEIM / CÉRÉMONIE

10/11/2010

L'hommage d'une cité



Le maire et la classe de 3^e1 du collège de Marlenheim. (Document remis)

Tous les villageois de Marlenheim se sont réunis le 1^{er} novembre pour une commémoration multi générationnelle pour rendre hommage comme aux soldats morts dans les tranchées.

Autour du maire, Marcel Luttmann s'étaient rassemblés la chorale Sainte-Cécilè, le corps des sapeurs-pompiers, l'historien Bernard Krantz, les primaires, la classe de 3^e1 du collège de Marlenheim et des villageois.

Les primaires ont rendu hommage en allumant une bougie à chaque soldat du village, les collégiens ont parlé de l'histoire du monument aux morts et le maire a clôturé la cérémonie par un discours basé sur le 70^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

V - Pour aller plus loin : la volonté de questionner des Marilégiens sur leur monument aux morts

Après s'être de cette façon approprié le monument aux morts de leur commune, quelques élèves souhaitent interroger des habitants de Marlenheim pour savoir ce qu'il représente pour eux. Un mercredi après-midi, quelques élèves se plantent devant le monument avec leur caméra pour interroger les passants et réaliser « un micro-trottoir » à joindre à notre participation au concours. Mais les habitants ne souhaitent pas être interrogés (soit la présence de la caméra les gêne, soit ils disent ne rien avoir à dire...). Les élèves sont déçus !

Les élèves décident alors de solliciter à nouveau Monsieur le Maire et le Lt-Colonel Krantz pour les interviewer. Ils recherchent l'ancienne étudiante qui a réalisé le mémoire sur le monument, Aurélie Plaza. N'habitant plus sur place, elle est contactée, à l'initiative des élèves, via « facebook ». Ces trois « personnes ressources » se prêtent volontiers au jeu et accordent leur temps aux élèves pour être interrogés.

Les interviews sont réalisées par deux élèves, après avoir convenu pour chaque intervenant d'un rendez-vous (à la mairie et au collège) et préparé des questions et le matériel technique nécessaire.

Un élève se charge de réaliser un montage vidéo à partir de ces interviews. Cette vidéo est elle aussi mise sur Youtube à l'adresse suivante :

http://www.youtube.com/watch?v=OxXXIV0wpCc&feature=mfu_in_order&list=UL

VI- Envoi du dossier de participation au concours

Le dossier est constitué avec tous les éléments produits depuis le début du projet. Les compétences informatiques de certains élèves sont mises à contribution pour finaliser l'envoi du dossier numérique.

Les élèves sont fiers de ce qu'ils ont réalisé collectivement et s'interrogent sur ce que les organisateurs vont penser de leur travail. Ils espèrent bien sûr décrocher le premier prix, pour visiter l'historial de Péronne sur lequel ils se sont déjà renseignés.

Quoiqu'il en soit, ils portent sur « leur monument » un regard d'ores et déjà différent de ce qu'il était au début de cette aventure.

Conclusion :

La participation volontaire de tous les élèves de la classe de 3^e 1 au concours organisé par le CIDEM a été extrêmement positive. En effet :

- **d'un point de vue civique**, elle a été très riche. Elle a en effet d'abord permis la rencontre et le dialogue avec plusieurs responsables locaux dont Monsieur le Maire. Puis elle a aussi provoqué la participation active et collective à la commémoration de l'Armistice avec la population. Mais au-delà, elle a aussi suscité la réflexion des élèves sur la manière de faire vivre dans l'avenir le monument qu'ils se sont appropriés.
- **d'un point de vue pédagogique**, elle a permis la réalisation d'un solide travail « d'apprenti historien » grâce à la consultation des archives. Elle a aussi permis une vraie transdisciplinarité car les élèves ont tour à tour développé leurs savoir-faire en Histoire, Français, Technologie, Éducation civique, Langue et culture régionales, Histoire des arts, à l'écrit comme à l'oral,
- **d'un point de vue humain**, elle a permis de mobiliser les énergies au sein du groupe-classe de façon durable grâce à ce projet motivant et à l'espoir de décrocher le premier prix. Elle a aussi permis de favoriser l'autonomie des élèves qui ont été particulièrement engagés, prenant sans cesse des initiatives et qui se sont révélés capables de travailler en groupes au service d'une belle réalisation collective. Leur investissement a été exceptionnel.

Annexes :

Annexe 1 : Facsimilé de la lettre de Charles Pierson, sculpteur-statuaire, au maire de Marlenheim, du 12 novembre 1921.

LES PLUS VASTES ÉTABLISSEMENTS D'ART RELIGIEUX DU MONDE

L'UNION INTERNATIONALE ARTISTIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 500.000^{fr}

Fondée pour le Développement de

L'INSTITUT CATHOLIQUE

à VAUCOULEURS (Meuse)

Directeur: CHARLES PIERSON, Sculpteur-Statuaire

Adresse Télégraphique:
PIERSON-STATUAIRE
VAUCOULEURS

TÉLÉPHONE N° 7
Compte Chèques Postaux
NANCY N° 2738

STATUES RELIGIEUSES
GROUPES, CRÈCHES de NOËL, RELIEFS,
PIEDESTAUX, CONSOLES, PIMACES, DAIS
en terre cuite,
plâtre dur, plastique, carton romain,
pierre, marbre, bois, etc.

CHEMINS DE CROIX
HAUT RELIEF
DE TOUTES DIMENSIONS
en terre cuite, plâtre dur, carton romain,
AVEC ENCADREMENTS DE TOUTS STYLES
NOUVELLE CRÉATION
CHEMINS de CROIX, GROUPÉS, RONDE, BOSSE
trois grandeurs.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE
AUTELS, CHAIRES à PRÊCHER, BÉNÉDIERS,
TRONCS, APPUIS DE COMMUNION,
FONTS BAPTISMAUX, BANCOS, STALLS,
SUTEUILS de CÉLÉBRANT, TABOURETS, CONFESIONNAUX
en pierre, bois, marbre, terre cuite, etc.

FONDERIE D'ART
STATUES CHRISTI, CALVAIRES, GROUPES,
CHEMINS DE CROIX, BANCOS d'ÉGLISE,
APPUIS DE COMMUNION, GRILLES,
CANDÉLABRES, BÉNÉDIERS, TRONCS,
FONTS BAPTISMAUX, PIÉDESTAUX etc
en fonte de fer et bronze

MONUMENTS & CHAPELLES
FUNÉRAIRES
en pierre, marbre et granit

Envoi des Catalogues, Dessins
et photographies aux Demandes

Notre prix n'a pu être majoré,
pour cause d'exercice de la loi de 10%
du 25 Juin 1920, cette loi sera
ajoutée au forfait.

Vaucouleurs, le 12 Novembre 1921.

Monsieur le Maire,
de Marlenheim. (Alsace)

Monsieur le Maire,

En possession de votre honnête du
8 C^{te}, nous avons le plaisir d'y répondre
pour l'exécution de la statue de
Jeanne d'Arche à cheval, en fonte de
fer, de la base bronzage métallique ten du
vrai bronze, statue dans les dimensions
reproduites sur le dessin bleu N° 144
qui vous a été envoyé, soit hauteur
totale 2,85 au sommet de la tête de
la statue, dimensions du socle:
largeur 1,60 et 0,60 de profondeur,
nous vous maintenons encore
aujourd'hui et par faveur, le prix
fixé par notre lettre du 31 Décembre 1920
soit 70.000 F, emballage compris, port etc.
Ce prix est le plus bas possible,
E. Pierson.

Annexe 2 : Texte du discours écrit et lu par les élèves lors de la cérémonie commémorative de l'Armistice.

Discours du 1^{er} Novembre

Vous passez devant chaque matin, avant d'aller à la boulangerie ou en allant à l'école, mais connaissez-vous vraiment l'histoire de votre monument aux morts ?

Quelle est l'origine du monument aux morts de Marlenheim ?

Dès 1921, peu de temps après la fin de la Première Guerre mondiale, la ville de Marlenheim décide de construire un monument pour honorer les morts de cette guerre tellement meurtrière qu'on souhaite qu'elle soit la « der des ders ».

En 1923, le monument aux morts est inauguré lors d'une cérémonie à laquelle tout le village participait. À l'époque, il était installé place du Kaufhaus et était surmonté de la statue de Jeanne d'arc.

En 1940, les nazis détruisent ce monument pour le remplacer par une colonne surmontée de l'aigle nazi. Le 23 novembre 1944, le jour de la libération de Marlenheim, cette colonne nazie est détruite par les habitants. C'est en 1948 qu'on inaugurerait l'actuel monument aux morts, à l'image de celui de 1923.

À quoi sert-il ?

Ce monument sert à se souvenir des 41 soldats de notre commune qui sont morts lors de la Première Guerre mondiale ainsi que des victimes civiles ou militaires de la Deuxième Guerre mondiale.

Le monument aux morts de Marlenheim est très original.

En effet, il est surmonté de la statue de Jeanne d'Arc, comme celui d'Odratzheim, ce qui est très rare en France.

Le choix de Jeanne d'Arc est symbolique. Jeanne d'Arc est lorraine et la Lorraine partage avec l'Alsace une histoire particulière : ces deux régions étaient allemandes pendant la Première Guerre Mondiale (depuis 1871) et sont redevenues française en 1918. Les soldats alsaciens et mosellans de la Première Guerre mondiale portaient donc l'uniforme allemand, et pour honorer leur mémoire en France, il fallait choisir un symbole plus neutre qu'un poilu. L'effigie de Jeanne d'Arc fait référence à la libération de la France envahie par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453).

Conclusion :

On ne doit pas séparer les morts allemands de la première guerre mondiale des morts français des guerres suivantes car ils ont les mêmes origines et ont vécu les mêmes souffrances. Aujourd'hui, au cœur de l'Europe, nous ne devons plus nous opposer.